

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 15 juin 2020

L'an deux mil vingt, le Lundi 15 juin 2020 à 19 h30, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de NONARDS.

Date de convocation du conseil municipal : 8 juin 2020

Etaient présents : Mme BARRIERE Michelle, Mme COULOUMY-DORRIVAL Colette, Mme FAVAREL Marie, Mme GRANVAL Pierrette, Mme MAZEYRIE Bérangère, Mr BARRIERE Franck, Mr BOISSARIE Laurent, Mr BORDES François, Mr CAUVIN Jean-Jacques, Mr ROCHE Daniel, Mr VANTALON Marc.

est nommé secrétaire de séance : Mr BOISSARIE Laurent



Ouverture de la Séance à 19h30.

Approbation du Compte-rendu de la séance du 23 mai 2020.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de pouvoir rajouter une délibération à l'ordre du jour concernant l'indemnité de fonction au Maire.

Délibération n° 2020-11 / Indemnité de fonction au Maire

De droit, le montant de l'indemnité de fonction au Maire est fixé à 25.5 % ; Monsieur le Maire peut demander un taux inférieur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter la proposition de Mr Le Maire, et de fixer le montant de l'indemnité pour l'exercice effectif de la fonction de Maire à compter du 23 mai 2020 au taux de 22 % de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Délibération n° 2020-12 / Indemnité de fonction aux Adjoints au Maire

Le montant de l'indemnité de fonction pour chaque adjoint peut atteindre 9.9 % de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le montant de l'indemnité pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire à compter du 23 mai 2020 au taux de 6.6 % de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Délibération n° 2020-13 / Désignation des Membres des Commissions Communales

COMMISSION VOIRIE COMMUNALE NON COMMUNAUTAIRE ET RURALE sont désignés :
CAUVIN Jean-Jacques (Vice-président), BARRIERE Franck, VANTALON Marc, BOISSARIE Laurent

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, FINANCES, BUDGET sont désignés : BOISSARIE Laurent (Vice-président), MAZEYRIE Bérangère, BARRIERE Michelle, CAUVIN Jean-Jacques

COMMISSION BATIMENTS, TRAVAUX ET URBANISME sont désignés :
BOISSARIE Laurent (Vice-président), COULOUMY-DORRIVAL Colette, GRANVAL Pierrette,
MAZEYRIE Bérangère, VANTALON Marc

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES ET SOCIALES sont désignés : BARRIERE Michelle (Vice-présidente), FAVAREL Marie, DORRIVAL-COULOUMY Colette, GRANVAL Pierrette, BORDES François, CAUVIN Jean-Jacques

COMMISSION COMMUNICATION, SPORT ET CULTURE sont désignés : FAVAREL Marie (Vice-présidente), BOISSARIE Laurent, BARRIERE Michelle, MAZEYRIE Bérangère, BORDES François, VANTALON Marc

Délibération n° 2020-14 / Désignation des délégués au Secteur Intercommunal d'Electrification de Beaulieu-sur-Dordogne

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la Commune adhère à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE19) depuis le 1^{er} janvier 2017. La Communauté de Communes du Sud Corrèzien s'est retirée de la Fédération et a restitué la compétence « Electrification rurale » à la Commune de Nonards. La Commune est alors devenue membre à part entière de la FDEE19.

Le Conseil Municipal doit procéder à l'élection de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants appelés à siéger au Secteur Intercommunal d'Electrification de Beaulieu.

Sont élus à l'unanimité les délégués titulaires : Mr Daniel ROCHE & Mr Laurent BOISSARIE

Sont élus à l'unanimité les délégués suppléants : Mme COULOUMY-DORRIVAL Colette & Mr VANTALON Marc

Délibération n° 2020-15 / Désignation des représentants au Syndicat mixte BELLOVIC

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que la Commune de Nonards adhère au Syndicat Mixte Bellovic pour les compétences suivantes :

Eau potable ; Assainissement collectif ; Voirie Rurale ; Voirie communale ne faisant pas l'objet d'un intérêt communautaire.

Les statuts du Syndicat Mixte BELLOVIC précisent que chaque Commune membre est représentée au sein du Comité syndical par un délégué titulaire ainsi qu'un délégué suppléant.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des délégués de la Commune au sein du Syndicat Mixte BELLOVIC ;

Il désigne Monsieur ROCHE Daniel, délégué titulaire au Syndicat Mixte BELLOVIC et Monsieur Jean-Jacques CAUVIN, délégué suppléant.

Délibération n° 2020-16 / Proposition des membres de la Commission Communales des Impôts Directs (C.C.I.D)

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du Code Général des Impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le Maire ou par l'adjoint délégué.

La nomination des commissaires par le Directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des Conseillers Municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms, conformément à la législation en vigueur.

Cette liste se compose comme suit de **12 membres titulaires** et **12 membres suppléants**.

MEMBRES :

SOLEILHET Dominique – Le Bourg – 19120 NONARDS
VEYSSIERE Jacques (artisan) – Laroche – 19120 NONARDS
CHAMPAGNE Jean – Le Moulin Neuf – 19120 NONARDS
VERDIER Pierre – Laroche – 19120 NONARDS
PRADEL Jacques (Propriétaire de bois) – La Garnie -19120 NONARDS
MASSALVE Marie-Josette – Bonneval - 19120 PUY D'ARNAC
JAULHIAC Murielle – Laroche – 19120 NONARDS
BOUNY Gérard (Propriétaire de bois) – Laroche – 19120 NONARDS
ABERT Anne – La Garnie – 19120 NONARDS
MEUNIER Suzanne – Route du Paradis - 19120 NONARDS
GRANVAL Pierrette – La Croix du Belet – 19120 NONARDS
DOS SANTOS Marie – Lestrade – 19120 NONARDS
LAVAL Jacques – Lotissement Arnac – 19120 NONARDS
ROUGIER Michel – La Garnie – 19120 NONARDS
BARRIERE Michelle – Laroche - 19120 NONARDS
MARLINGE Roger – Leyge – 19120 NONARDS
RIGAL Gérard – La Mazeyrie – 19120 NONARDS
BOISSARIE Laurent – Le Bouix – 19120 NONARDS
GENDRE Michel – La Mazeyrie – 19120 NONARDS
MALMARTEL Pierre – Chazoules – 19120 NONARDS
REYGADE Stéphane – Lotissement de Leyge – 19120 NONARDS
GARDERE MARSAC Christine - Arche – 19120 NONARDS
PERRET Gladys – Chemin de Salabert – 19120 NONARDS
RUELLE Jean – La Reymondie – 19120 NONARDS

Délibération n° 2020-17 / Création d'un emploi permanent d'adjoint technique

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois.

Considérant la démission de la cantinière scolaire au 3 juillet 2020,

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 16/12/2019,

Le Maire propose à l'assemblée pour une bonne organisation des services :

▪ La création d'un emploi d'adjoint technique, à temps non-complet à raison de **12,6 Heures** par semaine annualisée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide d'adopter la création d'emploi ainsi proposé.

Le tableau des emplois sera modifié à compter du **31 août 2020** :

Filière : Technique

Cadre d'emploi : Adjoints techniques territoriaux

Grade : Adjoint technique territorial

Ancien effectif : 2 Nouvel effectif : 3
--

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans des emplois seront inscrits au budget, chapitre 012 – Charges de personnel, article 64111 – Rémunération principale.

Toutes les délibérations sont adoptées à l'unanimité.

AFFAIRES DIVERSES

- **Désignation d'un coordonnateur communal pour le recensement de la population en Janvier 2021.** Madame Martine FEIX est désignée et sera nommée par arrêté du Maire. Prochaine étape : rechercher un agent recenseur.

- **Point sur les travaux de voirie**

Mardi 16/06/20 : intervention au lotissement de Leyge sur la voirie rurale; Réfection de la chaussée par l'entreprise POUZOL

Prochainement : Route d'Arche ; Réfection de la chaussée jusqu'au Chemin des Vignes.

Voirie communale non communautaire :

Route de Leyge : Petites réparations de chaussée (entre maisons COUTEAU et MARLINGE).

Route de la Reymondie : réparation affaissement de chaussée.

Village de la Mazeyrie : réfection de l'évacuation des eaux pluviales. Aqueduc sous chaussée et pose de caniveaux.

- **Point sur l'éclairage public**

Remplacement des lampadaires LED du lotissement d'Arnac, terminé et en fonction.

La séance est levée à 22 heures.

Le Secrétaire de Séance

Laurent BOISSARIE

Le Maire

Daniel ROCHE


